



Dossier de demande d'aide départementale

PROJETS DES COMITÉS DÉPARTEMENTAUX SPORTIFS

NOTICE

// BÉNÉFICIAIRES

Comités départementaux sportifs ayant leur siège dans le Morbihan.

// CRITÈRES DE RECEVABILITÉ

Projets favorisant la pratique sportive des jeunes ou projets de mutualisation, à l'échelle du département, des moyens de pratique de votre discipline.

// MODALITÉS D'INTERVENTION FINANCIÈRE

Subvention forfaitaire basée sur :

- Le nombre de clubs sportifs affiliés au comité départemental ;
- Le nombre de licenciés jeunes ;
- Les projets des comités départementaux visant à promouvoir la pratique des jeunes ;
- les projets des comités départementaux visant à promouvoir les mutualisations.

Une convention annuelle entre le comité et le département formalisera le partenariat.

// RÉCAPITULATIF DES PIÈCES À FOURNIR

1. Dossier de demande d'aide dûment rempli :

- Présentation de l'action (1 fiche par action) ;
- Budget prévisionnel de l'action (1 budget par action) ;

2. Pièces comptables :

- Budget prévisionnel de l'association ;
- Bilan financier et compte de résultat de l'exercice écoulé ;

3. Autres pièces :

- Compte-rendu d'activités de l'année sportive précédente ;
- Compte-rendu de la dernière assemblée générale ;
- Liste des clubs affiliés au comité avec indication par club du nombre total de licenciés et du nombre de jeunes de moins de 18 ans ;
- Relevé d'identité bancaire.

Pour une première demande de subvention auprès du département du Morbihan, fournir les copies des pièces suivantes :

- Récépissé de déclaration en préfecture ;
- Statuts.



Dossier de demande d'aide départementale

COMITÉS DÉPARTEMENTAUX SPORTIFS

ANNÉE DE RÉFÉRENCE : SAISON SPORTIVE 2020-2021

ANNÉE 2021

Bénéficiaire

Nom du comité départemental : _____

Adresse du siège social : _____

Adresse administrative : _____

Téléphone : _____ Fax : _____

Courriel : _____

N° d'enregistrement en préfecture : _____

N° SIRET (à renseigner obligatoirement) : _____

Personne à contacter (pour un éventuel complément d'information) : _____

M. Mme Nom : _____

Prénom : _____

Qualité : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

**Date limite de dépôt de la demande avec pièces à fournir
AVANT LE 1^{ER} AVRIL 2021**

Département du Morbihan – à l'attention de Monsieur le président du conseil départemental du Morbihan
Direction de l'éducation, du sport et de la jeunesse

2 rue de Saint-Tropez – CS 82400 – 56009 VANNES CEDEX // TÉL. 02 97 54 81 63

// COMPOSITION DU BUREAU

Qualité	Nom - Prénom	Coordonnées postales et téléphoniques
Président		
Trésorier		
Secrétaire		

// LES EFFECTIFS DE L'ANNÉE EN COURS

Nombre de salariés	Fonction	Total équivalent temps plein

Nombre d'encadrants diplômés : _____

Nombre d'encadrants non diplômés : _____

NOMBRE DE LICENCIÉS	LICENCES SPORTIVES		LICENCES LOISIRS, EVENEMENTIELS, JOURNALIERES, NON-COMPETITIVES		TOTAUX
	Jeunes (- de 18 ans)	Adultes (+ de 18 ans)	Jeunes (- de 18 ans)	Adultes (+ de 18 ans)	
Hommes					
Femmes					
Totaux					

Nombre de clubs affiliés au comité départemental (joindre la liste) : _____

// ACTION N° ____ (UNE FICHE PAR ACTION)

Personne chargée de l'action :

M. Mme Nom : _____ Prénom : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

Nouvelle action

Renouvellement d'une action

Intitulé de l'action : _____

Description de l'action : _____

Quels sont les objectifs de l'action ?

1. _____

2. _____

3. _____

4. _____

5. _____

Contexte et origine de la mise en oeuvre de l'action : _____

Quels en sont le(s) public(s) ciblé(s) ? _____

Combien de personnes en seront bénéficiaires ? _____

Quelle est la date de mise en oeuvre prévue ? _____

Quelle est la durée prévue de l'action ? _____

Quelles sont les actions de mutualisations envisagées ? _____

Quels sont les moyens humains mis en oeuvre par le comité pour la réalisation de l'action (permanents, encadrants, bénévoles...) ?

Quels sont les moyens matériels mis en oeuvre par le comité pour la réalisation de l'action ?

Quels sont les partenariats noués à l'occasion de cette action (clubs, collectivités territoriales...) ?

Quels sont les résultats attendus de l'action ?

Quelles sont les modalités et indicateurs d'évaluation de l'action prévue par votre comité ?

(NB : une grille d'évaluation vous est proposée en annexe)

Quelles sont les actions de communication envisagées pour valoriser l'action ?

// FINANCEMENT DE L'ACTION

Budget prévisionnel (équilibré)

Dépenses		Recettes		Acquises ou en attente
	€		€	
	€		€	
	€		€	
	€		€	
	€		€	
	€		€	
TOTAL	€	TOTAL	€	

Au titre de l'action proposée, le comité départemental sollicite une subvention de _____ €.

Veuillez indiquer toute information complémentaire qui vous semblerait pertinente : _____

// ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e) _____

agissant en qualité de : _____

Du comité départemental de : _____

certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements figurant dans ce dossier.

Date _____

Signature

Les informations recueillies vous concernant font l'objet d'un traitement informatique, auquel vous consentez, destiné à la gestion des dispositifs d'aide adoptés par le conseil départemental du Morbihan

Les données enregistrées sont celles liées au formulaire de demande d'aide départementale ainsi que les informations que vous avez librement fournies. Ces données n'ont pas pour finalité une prise de décision automatisée. Elles sont destinées aux services instructeurs du Département et conservées conformément aux prescriptions des archives départementales.

Conformément à la loi «informatique et libertés» du 6 janvier 1978, modifiée, et au «règlement général sur la protection des données» (RGPD) vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification aux informations qui vous concernent. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant, sauf si ce droit a été écarté par une disposition législative.

L'ensemble de ces demandes doivent être adressées, en justifiant de votre identité, au délégué à la protection des données – secrétariat général – 2 rue de St Tropez – CS 82400 – 56009 Vannes cedex ou cil56@morbihan.fr . Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) 3, place Fontenoy – TSA 80715 – 75334 Paris cedex ou sur www.cnil.fr